

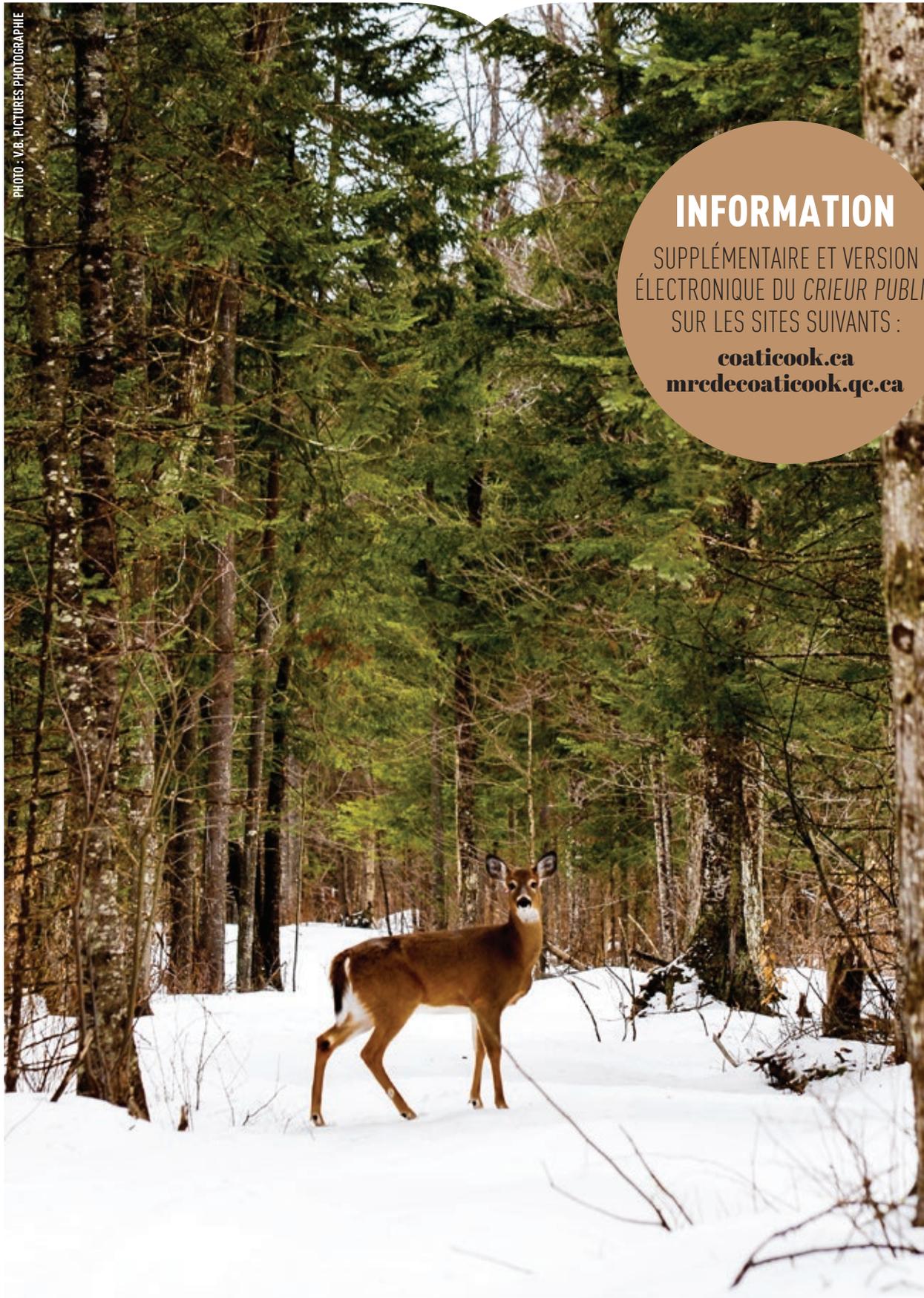


# Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION  
CITOYENNE DE LA RÉGION  
DE COATICOOK

N°67 NOVEMBRE 2018

PHOTO : V.B. PICTURES PHOTOGRAPHIE



## INFORMATION

SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION  
ÉLECTRONIQUE DU *CRIEUR PUBLIC*  
SUR LES SITES SUIVANTS :

[coaticook.ca](http://coaticook.ca)  
[mrdecoaticook.qc.ca](http://mrdecoaticook.qc.ca)

**02**

### NOUVELLES DE LA VILLE DE COATICOOK

Les plus récentes nouvelles  
du conseil municipal.

**03**

### NOUVELLES DE LA MRC

Les plus récentes nouvelles  
du conseil de la MRC.

**04**

### À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité  
et les prochaines activités.

**12**

### À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

**15**

### INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique  
pour la population de Coaticook  
ou de l'ensemble de la MRC.

**16**

### CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

**17**

### OFFRES D'EMPLOI

**18**

### AVIS PUBLICS

## INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES TRAVAUX DE LA VILLE

### VOICI QUELQUES INFORMATIONS EN VRAC SUR DES TRAVAUX :

- À la division des Infrastructures, l'équipe a terminé les travaux d'automne;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook procèdent actuellement au démantèlement de l'ancien poste hydroélectrique, le poste Merrill;
- Du côté de la Voirie, les employés terminent bientôt l'installation des balises pour le déneigement et ils termineront bientôt l'hivernisation des équipements;
- À la division Parcs, Bâtiments et Espaces verts, l'équipe fait actuellement divers travaux dans l'hôtel de ville ainsi que dans différents abris de patineurs;
- Une grande partie des employés des services extérieurs travailleront à l'installation des décorations de Noël sur le territoire de la ville.

## FINANCES

### RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE COATICOOK ET LA RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES POUR L'ANNÉE 2019



L'entente entre la Ville de Coaticook et la Ressourcerie des Frontières sera échu(e) au 31 décembre prochain. L'organisme a soumis à la Ville de Coaticook une offre de renouvellement. Le conseil municipal reconnaît l'importance de la Ressourcerie et de ses nombreuses actions. Pour cette raison, les élus ont résolu de renouveler l'entente avec la Ressourcerie des Frontières pour l'année 2019.

## ADMINISTRATION ET CONSEIL

### NOMINATION DU CONSEILLER DENIS HÉBERT À TITRE DE MAIRE SUPPLÉANT À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE PROCHAIN POUR LES QUATRE PROCHAINS MOIS

Le conseil doit désigner, tous les quatre mois, un conseiller qui agira à titre de maire suppléant. Les élus ont résolu de désigner M. Denis Hébert maire suppléant pour les quatre prochains mois à compter du 1<sup>er</sup> décembre prochain.



### JEAN CHARTIER

Le conseil municipal tient à féliciter M. Jean Chartier qui vient de célébrer 25 ans de travail au sein de la Ville de Coaticook. Il a travaillé au service de la municipalité du Canton de Barnston (1993-1999) comme inspecteur et à la Ville de Coaticook comme responsable de l'urbanisme depuis 1996.



Le conseil remercie chaleureusement M. Chartier pour toutes ces années et lui souhaite encore plusieurs belles années à la Ville de Coaticook!

## RÈGLEMENTS

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 12-5 RM460-1 (2018) CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS ET ABROGEANT LES RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS

En raison de la légalisation du cannabis, le conseil municipal de Coaticook a dû revoir son règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics. Les élus ont résolu d'adopter le règlement numéro 12-5RM460-1 (2018) avec ces modifications.

«Il est défendu à toute personne d'être ivre ou intoxiquée par l'alcool ou par toute forme de drogue, cannabis ou de médicament dans une place publique municipale.

En plus des lieux où il est spécifiquement interdit de consommer en vertu de la *Loi encadrant le cannabis* (LQ 2018, chapitre 19, article 19), il est défendu à toute personne de consommer du cannabis dans une place publique municipale.

Toute personne qui ne respecte pas le premier alinéa peut, en plus de se voir imposer une amende, être expulsée des lieux par une personne qui en a la surveillance ou la responsabilité ou par un policier de la Sûreté du Québec dans l'exercice de ses fonctions.

De plus, l'action de fumer au sens du présent article vise également l'action de vapoter.»



## FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Veuillez prendre note qu'exceptionnellement, les bureaux administratifs de l'hôtel de ville de Coaticook seront fermés le **jeudi 13 décembre**. Le vendredi 14 décembre, l'hôtel de ville sera ouvert pour le service d'urbanisme et la cour municipale. Par contre, **aucun paiement ne sera possible**.

Le lundi 17 décembre, les bureaux seront ouverts selon l'horaire normal.

Nous sommes désolés des inconvénients occasionnés par cette fermeture.





## LA RÉGION DE COATICOOK ENCHANTE ENCORE UNE FOIS MONTREAL

Les 11 et 12 octobre derniers, la MRC a participé pour une deuxième année consécutive à la Foire nationale de l'emploi de Montréal. Accompagnée de deux entreprises de la région, soit Niedner et Cabico, la MRC en a profité pour promouvoir son milieu de vie et ses emplois. Encore une fois, les promoteurs de la région ont pu démystifier la fausse perception sur la position géographique du territoire en rappelant sa proximité des centres urbains, tels que Sherbrooke et Magog. Plusieurs visiteurs ont démontré de l'intérêt et y ont vu un fort potentiel pour s'y établir et travailler.



L'ÉQUIPE DE LA MRC DE COATICOOK ÉTAIT ACCOMPAGNÉE DES ENTREPRISES NIEDNER ET CABICO.

## PROPOSITION DU BUDGET 2019 DE RÉCUP-ESTRIE

La Régie de récupération de l'Estrie a remis aux MRC de l'Estrie, le 25 septembre dernier, ses prévisions budgétaires équilibrées pour la prochaine année. Après consultation, les membres du conseil de la MRC ont décidé d'adopter le budget proposé par Récup-Estrie. Ce dernier maintient la même contribution des MRC que les années antérieures et prévoit des investissements pour améliorer la qualité du papier et ainsi obtenir de meilleurs débouchés. Le conseil de la MRC en a également profité pour réitérer sa confiance envers Récup-Estrie et souligner le bon travail de l'équipe ainsi que des administrateurs de l'organisme.

**recup  
estrie** Régie de  
récupération  
de l'Estrie

## UNE FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE À NE PAS MANQUER!

La MRC de Coaticook tient à vous rappeler que la Fête régionale de la famille aura lieu le 2 décembre prochain au Centre sportif Desjardins de La Frontalière. Tout sera mis en œuvre pour faire plaisir aux centaines d'enfants présents : cadeau, collation, maquillage, jeux gonflables, père et mère Noël. Les parents ne seront pas oubliés non plus avec les différents kiosques d'information leur permettant d'en apprendre davantage sur les organismes et services de la région. Sans oublier les fameux tirages des bourses en argent qui totalisent plus de 19000 \$!





# T'es un p'tit qui?

Campagne de sensibilisation sur l'intégration des immigrants dans la région de Coaticook

Je suis Olivier Girondier de France et je m'implique dans le sport comme un p'tit **Bélanger.**

## Ligne de départ

Olivier Girondier grandit à Bergerac, ville vinicole du sud-ouest de la France. Dès le secondaire, il souhaite devenir professeur d'éducation physique, mais devra se diriger vers les sciences à l'université. Son objectif initial l'habitant toujours, il choisira de partir pour Trois-Rivières pour y passer son baccalauréat en éducation physique, avant de poursuivre à la maîtrise à Sherbrooke.

## Esprit d'équipe

Olivier déplore la méfiance à l'égard des nouveaux arrivants. « Un immigrant laisse derrière lui son pays, sa famille, ses amis, sa culture dans l'espoir d'obtenir une vie meilleure, pas pour détruire sa société d'accueil! Je ne comprends pas du tout que certains Québécois se méfient des gens d'une autre culture ou d'une autre religion. Il faut leur laisser leur chance! »

## Propulsion

À son arrivée au Québec, il lui faut quelque temps pour s'adapter à la culture québécoise. « La langue a beau être le français, j'ai dû me familiariser avec les expressions d'ici », nuance-t-il. Olivier s'investit ensuite de plus en plus activement dans la vie universitaire, notamment pour le journal étudiant et dans l'Association des étudiantes et étudiants en éducation physique. Sur le plan professionnel, il présidera l'Association des éducateurs et éducatrices physiques de l'Estrie, sera animateur pour les Débrouillards dans les camps de jour et même chargé de cours.

## Épreuve sur route

Après ses études, il accepte un emploi à la Baie-James pour enseigner l'éducation physique à de jeunes Cris. L'éloignement et l'intégration à une nouvelle culture amènent leur lot de difficultés, d'autant plus qu'il doit faire preuve d'adaptation à plusieurs égards. « J'enseignais à des groupes francophones et anglophones, de 3<sup>e</sup> année du primaire jusqu'en 5<sup>e</sup> secondaire. Même dans les cours en français, je devais souvent m'adresser aux enfants en anglais, puisqu'ils parlent surtout le cri et l'anglais au primaire. » Par ailleurs, l'assiduité n'est pas assurée. « Les groupes pouvaient compter de 0 à 10 élèves! », se rappelle Olivier, qui a dû déployer beaucoup d'imagination et d'énergie pour attirer les jeunes et gagner leur confiance.

## Changement de tactique

À son retour, il obtient un poste de professeur d'éducation physique et de sciences au Collège François-Delaplace. Peu après la naissance de ses enfants, il cesse l'enseignement, mais n'est pas moins actif pour autant : coordonnateur adjoint au Service d'animation estivale à Coaticook, puis coordonnateur en chef l'été suivant, animateur scientifique pour les Débrouillards et coordonnateur de la Maison des jeunes de Waterville pendant trois ans. Il animera aussi des activités sportives gratuites pour enfants au Centre communautaire de Waterville, assistera l'entraîneur au Club de judo de Johnville pendant cinq ans et coentraînera en 2018 une équipe de soccer à Coaticook. Depuis 2014, Olivier est coordonnateur des ressources bénévoles et des communications au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook, où il met à profit son humanité, son dynamisme et ses multiples compétences.



« Donnez la chance aux nouveaux arrivants! Cessez d'en avoir peur, oubliez les préjugés à leur égard et apprenez à les connaître. »

- Olivier Girondier



DE LA RÉGION DE COATICOOK

Ce projet a été rendu possible en partie grâce au gouvernement du Canada  
This project has been made possible in part by the Government of Canada





# CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL 2018

## LE BONHEUR SE PARTAGE : FAITES UN GESTE D’ENTRAIDE

Comme chaque année, le Centre d’action bénévole de la MRC de Coaticook (CAB) invite la population à participer à la Campagne des paniers de Noël qui bat son plein **jusqu’au vendredi 21 décembre 2018** sous la présidence d’honneur de M. René Larochelle, ancien directeur général de Promutuel Coaticook-Sherbrooke et homme de cœur extrêmement impliqué dans notre milieu.

Cette année, la Campagne des paniers de Noël a trois objectifs. Les deux premiers sont de recueillir 48 000 \$ en argent et 10 000 lb de denrées. Le troisième est celui de susciter des initiatives du milieu qui ont pour but d’amasser des dons et de sensibiliser la population à l’importance de faire un geste d’entraide. Ces activités, mises sur pied par des groupes de personnes, des entreprises ou encore des organismes, sont de plus en plus nombreuses. On peut ainsi penser à la Brigade culinaire de l’école La Frontalière de Coaticook ou à l’activité Une denrée contre un breuvage de la banque RBC de Coaticook qui seront de retour cette année. Ces initiatives sont les bienvenues, car la Campagne des paniers de Noël n’est pas seulement la campagne du CAB, mais de toute notre collectivité.

Rappelons que cette campagne vise à permettre le don de paniers de Noël et à assurer le service de dépannages alimentaires du CAB tout au long de l’année. En effet, ces services n’étant pas subventionnés, ils n’existeraient pas sans la collaboration et la générosité de la population et des nombreux bénévoles et partenaires qui œuvrent pendant la campagne.

**Le formulaire d’inscription pour recevoir un panier de Noël est disponible à la réception du CAB.**

### LA CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL 2018 EST COMPOSÉE DE QUATRE ACTIVITÉS :

- La **cueillette de denrées non périssables** et produits de première nécessité dans plusieurs commerces et établissements de la MRC, dont vous pouvez trouver la liste sur le site du CAB : [cabmrccoaticook.org](http://cabmrccoaticook.org);
- La **Grande Guignolée des médias** qui se déroulera le **jeudi 6 décembre** dans les rues de Coaticook;
- La 11<sup>e</sup> édition de la **Grande Cuisine collective des fêtes** qui permet aux familles de la MRC de cuisiner tourtière, pâté au poulet et croustade aux pommes. Elle se tiendra le **11 décembre**, au Centre communautaire Élie-Carrier, à Coaticook. Pour s’inscrire, jusqu’au 3 décembre : 819-849-7011, poste 201.
- La collecte d’argent par le moyen de « **cannes** » de dons déposées dans certains commerces et établissements.

Notez que vous pouvez maintenant faire des dons en argent au CAB par Internet. Il suffit de se rendre dans la section *Faites un don* du site du CAB : [cabmrccoaticook.org](http://cabmrccoaticook.org).

Alors, cette année, merci de partager votre bonheur et de faire un geste d’entraide!



**Du 12 novembre au 21 décembre 2018,**  
faites un don en denrées non périssables

Déposez-le au Centre d’action bénévole de la MRC de Coaticook (23, rue Cutting)  
ou auprès de l’un de nos précieux partenaires (info : 819 849-7011, poste 224 ou 225).

**Votre générosité nourrira des familles à Noël et durant toute l’année.**

UNE INITIATIVE DU CENTRE D’ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK  
23, rue Cutting, Coaticook | 819 849-7011 | [facebook.com/cabcoaticook](https://www.facebook.com/cabcoaticook) | [www.cabmrccoaticook.org](http://www.cabmrccoaticook.org)



### OBTENTION D’UN PANIER DE NOËL :

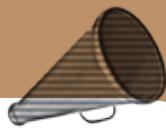
Pour demander un panier de Noël, il faut :

1. remplir le formulaire disponible à l’accueil du CAB;
2. fournir les documents nécessaires;
3. retourner le tout **avant le 7 décembre**.

Les personnes acceptées seront contactées avant le 14 décembre.

Les paniers seront remis entre le 17 et le 21 décembre.

Notez qu’aucun panier de Noël ne sera donné à toute personne ayant reçu un dépannage après le 1<sup>er</sup> décembre.



## CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR SUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

### UN MOIS DES BIBLIOTHÈQUES BIEN REMPLI À COATICOOK

Ce sont plus de quatre cents personnes de tous âges qui ont pris part aux activités qui se sont tenues en octobre dans le cadre du Mois des bibliothèques publiques en Estrie. Comme à l'habitude, les animations à l'attention des écoles ont eu la cote. Mercredi 10 octobre, en partenariat avec la Virée des auteurs du Salon du livre de l'Estrie, la bibliothèque accueillait les bédéistes Freg et Makina, créateurs de la série «La bande à Smikee». Jeudi 18 octobre, en collaboration avec le festival du conte Les jours sont contés, nous recevions comme invitée la conteuse belge Sophie Clerfayt. Entre-temps, mardi 16 octobre, c'est l'auteure et nutritionniste Guylaine Guèvremont qui était à la bibliothèque pour nous parler de sa nouvelle approche anti-régime développée dans le livre *Kilos Zen*. Comme à l'habitude, les activités régulières ont aussi connu une grande popularité, en particulier l'heure du conte d'Halloween, qui a eu lieu samedi 27 octobre. Pour l'occasion, les petits monstres en tout genre ont pu se régaler de bonbons.

On vous rappelle que le tirage du concours *Visitez votre bibliothèque*, organisé en collaboration avec l'Association des bibliothèques publiques de l'Estrie, avait lieu publiquement jeudi 15 novembre à 10 h, au Réseau BIBLIO de l'Estrie à Sherbrooke.

Pour connaître les gagnants, visitez le site de l'Association au [bpq-estrie.qc.ca](http://bpq-estrie.qc.ca) ou consultez la page Facebook de votre bibliothèque. Les prix furent attribués par tirage au hasard, parmi tous les coupons reçus dans les bibliothèques publiques participantes de l'Estrie, dont celle de Coaticook.

Félicitations à tous les gagnants!



CULTURE

### UN VASTE CHOIX DE LIVRES À BAS PRIX

Maintenant que les feuilles sont ramassées et que l'ameublissement de jardin est remisé, quoi de mieux que de faire un peu de *cocooning* par ce temps froid et pluvieux. Vous manquez de lecture? Nous avons la solution!

Ouverte tous les jeudis de 18 h à 19 h 30 et les samedis de 10 h à 11 h 30, au sous-sol de la bibliothèque, la boutique Aux Vieux Bouquins offre un vaste choix de livres usagés en très bon état et à bas prix. Les lecteurs ont aussi accès à un présentoir bien garni près du comptoir de prêt.

Pour plus d'information, composez le 819-849-4013, poste 106 ou consultez notre page Internet au : [bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux\\_vieux\\_bouquins](http://bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins).



LOISIRS

## CAFÉ DES AÎNÉS DE COMPTON



**Nous sommes de retour**

### Votre lieu, vos idées, vos activités

<b>Où?</b> Bibliothèque municipale 29, chemin de Hatley Compton, QC J0B 1L0	<b>Quand?</b> Tous les mercredis, à 14 h	<b>À qui ça s'adresse?</b> Aux personnes de Compton âgées de 50 ans et plus
--	--	--

Centre d'Action Bénévole de la MRC de Compton

Compton

Four informations:  
Jim Arévalo  
Agent de participation sociale des aînés  
Chargé du projet Communauté bienveillante pour les aînés  
819-849-7011 poste 2016  
participation@cahem.coaticook.qc.ca

**C'EST GRATUIT!**  
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE CAFÉ

FAMILLE

## LE CENTRE-VILLE S'ILLUMINE

### VENDREDI 7 DÉCEMBRE DE 18 H À 20 H

Rue Child entre Main et Wellington

Feu de joie, musique, artistes de rue et plein de surprises offertes par vos commerçants!

Arrivée du père et de la mère Noël vers 19 h avec un cadeau pour les 250 premiers enfants





## AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Le 6 décembre 2018 à 20 h**

Au 125, rue Morgan, Coaticook  
entrée principale, local 106-a

Le conseil d'administration du Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook est heureux de vous convier à sa 27<sup>e</sup> assemblée générale annuelle.

Un léger goûter sera servi. Nous espérons vous recevoir en grand nombre!

Pour plus d'information et pour recevoir la documentation : 819-849-4802 ou [administration@ciarc.ca](mailto:administration@ciarc.ca)



AGRICULTURE

## AGA DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RÉGION DE COATICOOK

ÉCONOMIE

La CCIRC tiendra son assemblée générale annuelle le **21 novembre 2018 à 19 h** à l'hôtel de ville de Dixville (251, chemin Parker, Dixville).

Elle sera précédée d'une visite industrielle de Granite Créations (490, route 147, Dixville) à 17 h 30. Au cours de la dernière année, Granite Créations a investi plus d'un million de dollars pour agrandir ses installations et automatiser ses opérations. Saisissez l'occasion de découvrir les succès de cette entreprise de chez nous!

Un léger goûter sera servi. Ouvert à tous, réservez votre place au 819-849-4733 ou au [info@ccirccoaticook.ca](mailto:info@ccirccoaticook.ca).



FAMILLE

# INVITATION

## FÊTE DE LA FAMILLE 2018

### DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 2018

DE 11 H À 15 H 30  
AU CENTRE SPORTIF DESJARDINS  
À L'ÉCOLE SECONDAIRE LA FRONTALIÈRE  
INFORMATION AU 819-849-9166

**LÉGER GOÛTER SERVI SUR PLACE!**  
12 H 30 : ARRIVÉE DE PÈRE ET MÈRE NOËL  
14 H : TIRAGES DES PRIX FAMILLES  
**19 000\$ EN PRIX À GAGNER**

**PRIX DE PARTICIPATION,  
CADEAUX, JEUX GONFLABLES,  
MAQUILLAGE, BRICOLAGE,  
JEUX D'ANTAN ET BIEN PLUS!**

## ENTRÉE GRATUITE

Soyez de la fête!

LOISIRS

## PROGRAMMATION HIVER 2019

### PROFITEZ DE L'EFFET BOULE DE NEIGE!

À venir dans votre boîte aux lettres dès la première semaine de décembre, notre nouvelle Programmation hiver 2019 incluant vos activités coups de cœur, plusieurs nouveautés et, bien entendu, de nouveaux rabais!

En prévente des fêtes, ne manquez pas de profiter de notre rabais BOULE DE NEIGE! **Dix jours seulement, du 10 au 19 décembre**, avec des rabais cumulatifs de 5 % à 25 %.

Une occasion privilégiée d'offrir aux êtres chers des cadeaux santé, ainsi que des cadeaux pour s'amuser, que ce soit une Acti-Fête ou notre Camp de la relâche scolaire pour les enfants de 5 à 12 ans.

Prenez note qu'Acti-Sports sera fermé pour le congé des fêtes du dimanche 23 décembre au mercredi 2 janvier inclusivement, à l'exception du bain libre offert de 13 h à 16 h du 26 au 30 décembre. Une sortie toute désignée pour la visite et la parenté!

Reprise des activités libres (badminton, pickleball et bain libre) et ouverture de la salle d'entraînement dès le jeudi 3 janvier. Début des cours le 7 janvier. Plus d'info sur notre site Web à [actisportscoaticook.ca](http://actisportscoaticook.ca).

### FÊTE DE LA FAMILLE

L'équipe d'Acti-Sports vous attend en grand nombre le **dimanche 2 décembre** à l'occasion de la Fête de la famille. Un cadeau-surprise sera remis à chaque famille avec, en grande primeur, notre Programmation hiver 2019 et la possibilité de vous inscrire sur place!

Venez découvrir la salle d'entraînement du Centre sportif Desjardins avec nos kinésiologues et profitez du bain libre offert gratuitement de 13 h à 16 h. Bienvenue à tous!





## ÂGE D'OR DE SAINT-MALO

AÎNÉS

Le souper de Noël du Club de l'âge d'or de Saint-Malo se tiendra le **30 novembre 2018 à 18 h** au Centre des loisirs situé au 266, chemin Auckland à Saint-Malo.

Guy Gaudet assurera la partie musique et le bar sera ouvert pour l'occasion. Les réservations doivent se faire avant le 25 novembre auprès de Denise Madore au 819-658-3736.

Coût : 17,50 \$/personne

## LES ARTISANS À L'HONNEUR AU PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

CULTURE

À l'approche du temps des fêtes, le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook propose à la population la 18<sup>e</sup> édition du Salon des artisans, les **24 et 25 novembre prochains**. L'entrée, gratuite pour tous, donne accès à toutes sortes de créations artisanales de 10 h à 16 h.

Avec plus de 35 artisans, l'offre de produits est d'autant plus variée et idéale pour les emplettes de Noël. Pour entrer dans l'esprit des fêtes, les visiteurs y trouveront une superbe sélection d'articles de Noël : cartes de souhaits, bijoux, savons artisanaux, articles tricotés et tissés, chandelles, peintures, jeux de bois, cosmétiques naturels et produits écologiques, articles pour la maison, vitraux, capteurs de rêves, etc. Les gourmands ne seront pas en reste. Vous y retrouverez du chocolat, du miel et des produits d'érable.



Pour le plus grand plaisir des visiteurs, un spectacle de hula-hoop sera présenté le samedi par nulle autre que Johanne Dugrenier du Studio de l'Envolée, qui assurera également l'animation. En nouveauté cette année, le salon mettra à disposition une cabine photo de Noël afin de capter en images les moments mémorables de la fin de semaine. Sur place, les Fermières Coaticook vous offriront quelques bouchées et vous pourrez profiter de l'occasion pour apporter de petites merveilles maison pour vos réceptions.

Le Salon des artisans, c'est l'occasion de prendre de l'avance dans vos préparatifs et d'épater vos convives avec des produits uniques. D'année en année, l'organisation travaille d'arrache-pied pour apporter des changements et proposer des nouveautés dans le but de devenir l'incontournable des fêtes dans la Vallée de la Coaticook. Qualité, diversité et originalité, trois mots pouvant qualifier la prochaine édition du Salon des artisans.

Une activité à ne pas manquer!

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook  
116, rue Wellington, Coaticook  
819-849-6371 • info@pavillondesarts.qc.ca

## UN PARTY DES FÊTES POUR LES PETITES ENTREPRISES

LOISIRS

La Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook récidive! À la suite du succès connu avec la première édition tenue en 2017, elle présente à nouveau le party des fêtes destiné aux petites entreprises. Que ce soit pour vous délester de l'organisation de votre party de bureau ou pour offrir une soirée plus animée à votre petite équipe, toutes les raisons sont bonnes pour vous joindre aux équipes des autres entreprises!

Le souper et la soirée se tiendront le **samedi 8 décembre 2018 dès 18 h** au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook. Pour information, contactez la CCIRC au info@ccirccoaticook.ca ou au 819-849-4733.



## Moët magique une fête réussie!

CULTURE

**14-15 DÉCEMBRE 2018**  
à 19h00  
À L'ÉGLISE ST-EDMOND

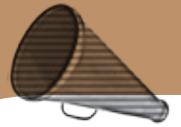
Sous la présidence d'honneur de M. Michaël Dougherty

Sous la direction musicale de **Guillaume Laroche**

**PRIX PRÉ-VENTE \* 15,00\$ À LA PORTE \* 20,00\$**

150<sup>e</sup> Harmonie de Coaticook  
Chorale La Clef des Chants  
Lee-Anne Viens  
Yannick Viens  
Émilie Lévesque

Desjardins Caisse des Verts-Sommets de l'Estrie  
VILLE DE Coaticook FONDS TILLOTSON DE LA RÉGION DE COATICOOK  
Billets en vente au Centre de Peinture Daniel Laroche 54, rue Main Ouest, Coaticook • 819 849-4410



# MUSÉE BEAULNE

EXPOSITION

## URGENCE DE VIVRE DE FRANCINE LEROUX

JUSQU’AU 27 JANVIER 2019

L’œuvre de Francine Leroux est une rencontre intérieure à la recherche d’un mouvement de liberté, un cri de joie, de colère, de douleur reflétant une urgence de vivre. Elle se sent interpellée par Gaïa, notre terre mère, son environnement, donc tout ce qui vit et respire : la faune, la flore, la nature humaine, la condition humaine.

De style abstrait, chacune de ses créations est unique et créée dans l’instantanéité du moment. Chaque œuvre est mouvement, « énigmatisme », éclatement des couleurs et suscite l’imaginaire du spectateur.

Autodidacte, Francine Leroux peint depuis près de 30 ans, perfectionne son art auprès d’artistes qui l’inspirent et partage son amour de la peinture par l’enseignement à son atelier et ailleurs depuis 15 ans.

Francine participe à sa première exposition collective en 1980 et c’est en 2009 qu’elle est sélectionnée, à l’issue d’un appel de dossiers, pour exposer en solo pendant un mois à la Galerie Jackson à Saint-Ours, puis à Sorel-Tracy. Plusieurs centaines d’expositions suivront jusqu’à aujourd’hui. Ses œuvres sont publiées dans plus d’une trentaine de recueils et elle s’implique artistiquement depuis plusieurs années auprès d’associations et regroupements d’artistes.

EXPOSITION

## FUNGI VOTO DE SUZANNE RICHER

JUSQU’AU 27 JANVIER 2019

Née à Magog, Suzanne Richer évolue en arts visuels depuis de nombreuses années. S’inscrivant dans le mouvement hyperréaliste, ses œuvres sont des interprétations subtiles de la photographie. Représentées par la Galerie d’art Courtemanche, ses acryliques hyperréalistes font partie de collections privées au Canada, aux États-Unis et en Europe. Membre signataire de l’Institut des arts figuratifs (IAF) et de l’Institut européen des arts contemporains (IEDAC), elle a reçu plusieurs prix et mentions aux échelons local, national et international, dont la Médaille de Vermeil attribuée par la Commission supérieure des distinctions de l’IEDAC. On retrouve ses œuvres dans plusieurs publications internationales, la plus récente étant celle de Julien Gril, *Encyclopédie européenne des arts contemporains : talents d’aujourd’hui*.

*Fungi voto* est une exposition qui donne suite à sa première exposition au Musée Beaulne il y a de cela tout près de dix années. Sa condition visuelle étant ce qu’elle était à cette époque, les années à venir lui annonçaient des défis énormes face à son art. Aujourd’hui, c’est avec fierté qu’elle présente l’exposition *Fungi voto*, qui signifie « accomplir un vœu ».

À voir absolument!

Le Musée Beaulne de Coaticook est soutenu financièrement par le ministère de la Culture et des Communications ainsi que par la Ville de Coaticook.

La Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l’Estrie contribue financièrement à l’organisation des activités.

Information : 819-849-6560 • [museebeaulne.qc.ca](http://museebeaulne.qc.ca)

CULTURE



CULTURE



# MUSÉE BEAULNE THÉ DE NOËL 2018

**Dimanche 2 décembre de 17 h à 19 h**

Le Thé de Noël a 40 ans! Cette célébration spéciale offre l’occasion de s’imprégner de l’ambiance féerique des fêtes de fin d’année bien avant l’heure. L’atmosphère de rêve créée par les superbes décorations est propice au somptueux buffet qui attend les participants.

Cette année, D<sup>r</sup> Richard Germain et D<sup>re</sup> Sandrine Routhier, médecins à la clinique médicale de Coaticook, sont les présidents d’honneur de l’événement.

Le tirage au sort des gagnants du concours *Soirée de rêves* a lieu dans le cadre du Thé de Noël.

Information : 819-849-6560

[museebeaulne.qc.ca](http://museebeaulne.qc.ca)





## À L'AFFICHE

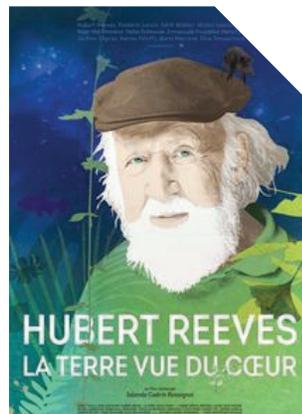
### LE COMITÉ DE CITOYENS EN ENVIRONNEMENT DE COMPTON VOUS INVITE À UN MARDI VERT

**Mardi 27 novembre à 19 h**, venez assister à la diffusion du documentaire de Hubert Reeves *La Terre vue du cœur*, suivi d'une discussion avec Monique Clément, recycologue et conférencière en environnement.

«Autour d'Hubert Reeves et Frédéric Lenoir, des scientifiques, auteurs et artistes nous interpellent : la biodiversité est aujourd'hui menacée. Ensemble, dans ce film dédié aux générations futures, ils nous rappellent à quel point le vivant, sous toutes ses formes, est un fascinant et touchant mystère... qu'il ne tient qu'à nous de préserver!»

L'activité est gratuite et ouverte à tous. Elle se déroulera à la bibliothèque Estelle-Bureau au 29, chemin de Hatley. Réservez votre place auprès de Jordane Masson au 819-993-8867 ou par courriel à [jordane.masson@outlook.com](mailto:jordane.masson@outlook.com).

ENVIRONNEMENT



LOISIRS



Coaticook • Compton

Le Club de soccer Éclipse de Coaticook-Compton invite parents et enfants à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu **mercredi 12 décembre 2018 à 19 h 30** au pavillon Josée Bélanger de Coaticook.

FAMILLE

CENTRE D'Action BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK

## La grande Cuisine collective DES FÊTES



### Le mardi 11 décembre 2018

Au Centre communautaire Élie-Carrier  
Événement annuel offert à toutes les familles de la MRC de Coaticook  
Inscription avant le 3 décembre 2018 | Places limitées  
10\$ pour une ou deux personnes  
12\$ pour une famille de 3 personnes ou plus  
Vos dons sont toujours les bienvenus

Au menu :

- ✓ Taurtière
- ✓ Pâté au poulet
- ✓ Croustade aux pommes
- ✓ Soupe



Inscription : 819 849-7011, poste 201

facebook.com/cabcoaticook | [www.cabmrccoaticook.org](http://www.cabmrccoaticook.org)

LOISIRS



### SKI DE FOND ET RAQUETTE

C'est reparti... pour une autre saison que nous espérons blanche de neige et douce de température!

Plein Air Coaticook vous attend avec plus de 30 km de sentiers de ski de fond et trois sentiers pour la raquette, la plupart dans les sous-bois magnifiques du chemin Lacourse (près du chemin du 9<sup>e</sup>-Rang) à 4,3 km du centre-ville de Coaticook.

Lors de vos sorties, deux chalets rustiques sont mis à votre disposition pour vous permettre de vous réchauffer, de vous faire sécher ou de prendre une pause bien méritée à la chaleur d'une joyeuse attisée que vous aurez préparée.

La réputation quant à l'entretien et à la qualité de nos pistes n'est plus à faire, comme en font foi les commentaires élogieux que nous recevons régulièrement d'une clientèle de plus en plus élargie. Pour perpétuer la tradition, nous pourrions compter encore une fois cette année sur l'apport inestimable de nos deux experts, Maurice Masson et Paul Boutin, sur la collaboration essentielle de plus d'une dizaine de propriétaires terriens qui nous octroient un droit de passage de façon récurrente depuis nos débuts, ainsi que sur le soutien et le travail de nombreux bénévoles.

Un des objectifs de Plein Air Coaticook reste l'accessibilité. C'est pourquoi, grâce à la participation financière de la Ville de Coaticook et à celle de nos généreux commanditaires, nos tarifs demeurent les mêmes depuis nos débuts, soit 25 \$ par adulte pour la saison ou 5 \$ le billet pour la journée. De plus, nous offrons la gratuité pour les enfants et les étudiants.

Comme par le passé, les laissez-passer de saison et les billets de jour sont en vente à Coaticook chez Légufruits, au Foyer du sport et au Parc de la Gorge. Une nouveauté cette année : le lancement officiel de notre saison le **jeudi 6 décembre** au deuxième étage de l'hôtel de ville dans une formule 5 à 7. Ce sera l'occasion de rendre hommage à nos pionniers, de remercier nos collaborateurs et commanditaires et de vous procurer votre laissez-passer de saison... ou d'en offrir un à un être cher pour Noël.

On se voit bientôt? Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : PleinAirCoaticook.



COMMUNAUTAIRE

NEW HAMPSHIRE  
CHARITABLE FOUNDATION

## FONDS NEIL ET LOUISE TILLOTSON

Séance d'information à l'intention des organismes à la recherche de subventions

**Judi 29 novembre 2018 de 10 h à 11 h 30**  
à la Groveton High School, Groveton, NH  
(65, rue State, Groveton, NH)

Les organisations offrant des services dans le comté de Coös, au New Hampshire, et dans les communautés limitrophes situées dans le Vermont, le Maine et le Québec sont encouragées à postuler pour un financement auprès du Fonds Neil et Louise Tillotson. Venez en apprendre davantage sur les orientations et les priorités du Fonds Tillotson pour 2016-2021 et le processus de demande de subvention. Les participants auront l'occasion de poser des questions et de rencontrer le personnel du programme. La séance sera traduite en français. On vous invite à diffuser l'information sur cette séance d'information dans vos réseaux.

Pour vous inscrire à la séance d'information, veuillez contacter Mme Jean Clarke, associée principale de programme du Fonds Tillotson, à [jc@nhcf.org](mailto:jc@nhcf.org) ou au 603-225-6641, poste 238.



**PROCHAINE DATE LIMITE  
POUR SOUMETTRE UNE  
DEMANDE DE SUBVENTION :  
VENDREDI 17 JANVIER 2019.**

**CENTRE  
D'Action BÉNÉVOLE**  
DE LA MRC DE COATICOOK

## POUR LE MILIEU PLEINEMENT JE BÉNÉVOLE !

COMMUNAUTAIRE



### BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

**POUR LA  
LIVRAISON  
DE REPAS  
À DOMICILE**



**La popote  
roulante**  
DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE  
DE LA MRC DE COATICOOK

**819 849.7011  
poste 224**

**NOUS AVONS  
BESOIN DE  
VOUS!**

COMMUNAUTAIRE

## VOUS VOULEZ FAIRE PARTIE DE NOTRE RÉSEAU D'ÉCLAIREURS?



Les éclaireurs sont des gens de la communauté en lien fréquent avec des aînés ou des proches aidants, de façon formelle ou informelle, en raison de leur travail. Ils sont formés par le CAB pour identifier les aînés ou proches aidants vulnérables de notre MRC.

**Information :**

**JIM ARÉVALO**

Agent de participation sociale des aînés  
Chargé du projet Communauté bienveillante  
pour les aînés

819-849-7011, poste 216  
[participation@cabmrccoaticook.org](mailto:participation@cabmrccoaticook.org)



## ON CHANGE L'HEURE, ON CHANGE LES PILES DES AVERTISSEURS!

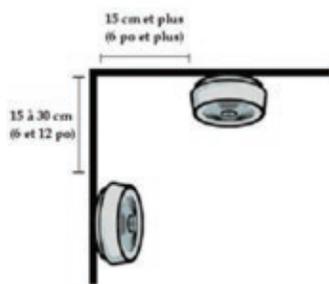
Par Jonathan Garceau, coordonnateur en sécurité incendie

Nous venons de changer l'heure. Le moment est donc propice pour vérifier vos avertisseurs de fumée et changer les piles. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

### DES POINTS IMPORTANTS À RETENIR :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée ou que la durée de vie de votre avertisseur est dépassée. Rappelez-vous qu'un avertisseur a habituellement une durée de vie de 10 ans. La date de remplacement devrait être indiquée sur l'appareil. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le!
- N'installez jamais de pile rechargeable;
- Installez au moins **un avertisseur de fumée par étage**, y compris au sous-sol;
- Installez les avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée;
- Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 15 à 30 cm (6 à 12 po) du mur ou du plafond;
- Si, après le remplacement de la pile, il n'émet pas de signal lorsque vous appuyez sur le bouton «test», il doit être changé;
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir au moins un avertisseur de fumée. Toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile;
- Assurez-vous que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment. Sinon, installez un avertisseur de fumée dans la chambre de ceux qui ne peuvent l'entendre;
- Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent. Le problème est probablement l'emplacement : votre avertisseur est soit trop près de la cuisinière, du grille-pain ou de la salle de bain, des endroits où la présence de fumée ou de vapeur est plus fréquente. Installez-le plus loin de ces endroits ou changez-le pour un avertisseur de type photoélectrique, qui sera moins sensible.



Un simple petit investissement peut vous sauver la vie ainsi que celle de vos proches en cas d'incendie! Le nombre de décès reliés aux incendies diminue d'année en année et la cause principale de cette diminution est la présence d'avertisseurs de fumée fonctionnels!

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

## LES ENFANTS DEVIENNENT-ILS INGRATS?

Par Karine Roby, accompagnatrice de milieu

Comme tout parent, je réfléchis souvent aux différences qui se créent entre les générations. Nos parents qui marchaient des milles pour se rendre à l'école et qui mettaient les pantalons usés par leurs 12 frères et sœurs (avec de l'eau dans' cave) et qui étaient ô combien reconnaissants de recevoir une orange pour Noël!

Si nos parents ont pris le temps (bien plus d'une fois) de nous ressasser ces détails, c'était sans aucun doute pour nous sensibiliser, nous faire prendre conscience de notre chance. Personnellement, je pense pouvoir dire que j'ai eu une enfance de rêve. Même si je n'ai manqué de rien, je me souviens avoir dû user de patience pour obtenir un objet convoité. Par exemple, si comme tout le monde (pour être originale) je voulais éperdument la nouvelle paire de 301 (*best shoes ever* des années 90), je devais attendre ma fête ou Noël. Bref, quand le saint Graal débarquait enfin d'une boîte cadeau, il était grandement apprécié, pour ne pas dire adulé!

Et je me retrouve à ressasser ce genre de détails à mes propres enfants, en leur disant à quel point ils manquent de reconnaissance. Ce qui m'amène à me poser des questions sur le pourquoi. Pourquoi les enfants ont-ils moins de difficulté à nommer leurs besoins (beaucoup plus nombreux)? Nous, parents, sommes-nous plus mous? Avons-nous compensé quelques manques de temps par du matériel? Sommes-nous en train de créer des gens qui auront des valeurs complètement différentes?

Certains pensent que la génération d'enfants-rois sera la mieux placée pour changer le monde. À défaut de ne plus voir la pertinence d'obtenir du matériel (puisque l'ayant toujours eu), ils auront des objectifs tout autres, comme environnementaux et politiques. Cette génération qui a beaucoup de difficulté à digérer le refus sera très exigeante et saura débattre ses points de vue.

Les enfants croulent sous les cadeaux lorsque vient le temps des fêtes et de leur anniversaire, ils sont inscrits à plusieurs activités pour développer leur plein potentiel. Les critères de beauté et de mode sont toujours plus exigeants (et imposent un certain standard avec l'école). Plus facilement qu'avant, on peut sortir du lot et être étiqueté comme quelqu'un qui vient d'une famille pauvre. C'est maintenant presque une «tradition» d'offrir des cadeaux aux invités d'une fête d'anniversaire. Cette demande de performance, avec des exigences toujours plus hautes sont-elles en train de nous faire passer à côté de ce qui compte vraiment?

Quels sont vos trucs pour sensibiliser vos jeunes, pour essayer de ne pas éduquer des enfants qui n'arrivent plus à s'émerveiller et à être reconnaissants de ce qu'ils ont?

Nous vous invitons à partager vos points de vue, vos astuces ou tout simplement vos petites histoires sur la page Facebook de *La voix des parents*.



**Tous ensemble**  
pour l'épanouissement  
de nos tout-petits



## IL EN EXISTE D'AUTRES...

Au Québec, différents organismes dressent des chiens d'assistance ayant des particularités qui leur sont propres. La Fondation Mira, bien qu'elle soit très connue, est loin d'être la seule. Il existe au moins neuf écoles de chiens guides et de chiens d'assistance situées au Québec. Trois d'entre elles offrent gratuitement leurs chiens à leurs bénéficiaires : la Fondation Mira, la Fondation Assista et la Fondation Les Chiens Togo. Voici ces neuf écoles :

1. **La Fondation Mira** est située à Sainte-Madeleine sur la Rive-Sud, près de Montréal. Elle dresse des chiens pour les personnes aveugles, les personnes handicapées et pour les enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).
2. **La Fondation Assista** est située à Laval sur l'île Jésus, au nord de Montréal. Elle permet à des enfants et des adultes de faire face aux troubles de santé mentale grâce à l'utilisation des chiens d'assistance.
3. **La Fondation Les Chiens Togo** est située à Belœil, en Montérégie. Elle dresse des chiens d'assistance pour les personnes ayant un TSA, un handicap physique ou moteur, un trouble de stress post-traumatique, une phobie sociale ou de l'agoraphobie, tout en donnant une deuxième chance à des chiens abandonnés.
4. **La Fondation Corazon** du Québec est située à Drummondville dans le Centre-du-Québec. Elle forme des chiens d'assistance médicale et des chiens guides.
5. **La Fondation Chasam PAWS** est située à Lévis dans Chaudière-Appalaches. On y dresse des chiens d'assistance principalement pour les personnes souffrant d'un problème de santé mentale.
6. **L'Association Canid'aide** est située en Gaspésie. Elle offre des chiens d'assistance à des personnes ayant un TSA, un problème de santé mentale ou une mobilité réduite.
7. **L'organisme Psy'chien** est situé à Montréal. Il déménagera sous peu dans la région du Bas-Saint-Laurent. Il se spécialise dans le dressage de chiens d'assistance psychiatrique ainsi que des chiens de thérapie, entre autres auprès des personnes atteintes du cancer.
8. **L'organisme Stella** de Laval offre des chiens d'assistance aux personnes ayant un syndrome post-traumatique.
9. **L'organisme Super Puppy**, situé à Foster au Québec, offre des programmes d'entraînement spécialisé pour les chiens de tout âge.

Ces neuf organismes sont des organismes fiables et honnêtes.



COMMUNAUTAIRE

### FAIT IMPORTANT

*Extrait de la Charte des droits et libertés de la personne :*

«Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, [...] le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

Le Tribunal des droits de la personne interprète «l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap» de façon large et libérale pour y inclure non seulement de l'équipement adapté, mais aussi toute mesure raisonnable nécessaire pour qu'une personne handicapée puisse exercer ses droits comme tout citoyen. Il est donc interdit de discriminer les personnes qui ont recours à l'un de ces chiens.

Bref, refuser la présence d'un chien guide ou d'un chien d'assistance dans un lieu public, qu'il provienne de la Fondation Mira ou non (et même dans certains lieux d'habitation) est un acte de discrimination formellement interdit par la *Charte des droits et libertés de la personne*, sauf dans de très rares cas où l'acceptation du chien constitue une contrainte excessive démontrée.

Si vous ou l'un de vos proches êtes victime de discrimination en lien avec votre chien guide ou d'assistance, n'hésitez pas à contacter l'Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook qui sera là pour vous épauler et répondre à vos questions.

Vous avez des doutes sur l'authenticité du chien d'assistance? Sachez que vous pouvez toujours vérifier la lettre ou la carte d'attestation délivrée par l'école de formation du chien. Ce document certifie que la présence du chien pallie un handicap.

Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook  
120, rue des Ruisselets, bureau 100  
Coaticook (Québec) J1A 3J3  
819-849-4949 • info@aphcoaticook.ca



ENVIRONNEMENT

## BIEN GÉRER SES RÉSIDUS, C'EST FACILE! TÉMOIGNAGE D'UNE CITOYENNE INSPIRANTE

*Par Marjolie Côté, enviroconseillère 2018*

Les enviroconseillères ont eu la chance de rencontrer plusieurs citoyens au cours de leurs inspections, cet été. Certains se sont démarqués par leur souci de l'environnement.

Mme Marie-Lou demeure à Coaticook et épate grâce à sa gestion des matières résiduelles. Propriétaire d'une garderie familiale depuis 16 ans, cette dernière s'occupe présentement de six enfants. Il est important de mentionner que cette citoyenne composte et récupère au maximum! Oui, oui, elle a le temps de le faire...

Les déchets ultimes tels que des couches, de vieux crayons et des emballages divers sont les seuls éléments mis dans son bac noir.

Mme Marie-Lou explique que ses bonnes habitudes lui viennent de ses parents. Il est donc primordial d'inculquer de bonnes notions aux enfants dès leur plus jeune âge. Elle renchérit en disant qu'elle est très consciencieuse, car elle pense aux futures générations.

Elle met aussi en évidence que recycler ou composter prend le même temps que d'aller porter un sac à la poubelle. «Il suffit d'être organisé et d'installer une routine!», dit-elle. Mme Marie-Lou possède une poubelle, un petit bac brun à compost dans la cuisine et un espace près de la porte pour les objets recyclables. Chaque matin, elle prend ses différentes matières et va les porter dans le bon bac. «Une minute, c'est le temps que ça prend!»





## LUMINOTHÉRAPIE

À l'arrivée de l'hiver, ressentez-vous :	Oui	Non
Une baisse d'énergie?		
Un plus grand besoin de manger, en particulier du sucre?		
Une grande envie de dormir?		
Le désir de vous isoler?		
Des sentiments dépressifs (tristesse, perte d'intérêt, etc.)		

Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs de ces questions, la luminothérapie peut être une solution intéressante pour vous. Il s'agit d'un traitement de substitution à la diminution d'heures d'ensoleillement durant la saison hivernale. Le type de lumière utilisée est à spectre lumineux solaire, mais sans infrarouges et ultraviolets qui, eux, sont nuisibles à la peau et à la cornée. La lampe doit avoir une intensité minimale d'au moins 10 000 lux (unité de mesure de l'éclairement lumineux). Cette lumière blanche stimule artificiellement la production de la sérotonine, une hormone qui favorise l'état d'éveil. L'exposition à cette lumière devrait être d'une durée de 15 minutes le matin, à raison de 2 ou 3 fois par semaine. En plus des apports sur le plan de l'humeur et de l'énergie, le sentiment de bien-être et l'augmentation du niveau de concentration font aussi partie des effets positifs qui y sont associés.

### COMMENT ÇA MARCHE?

Normalement, la mélatonine, surnommée l'hormone du sommeil, entame son cycle vers 20 h, atteint un pic vers 4 h et voit sa production diminuer vers 7 h. Quant à elle, la sérotonine est l'hormone qui influence l'humeur, l'émotivité et l'éveil. Elle est sécrétée en présence de la lumière du jour. La diminution d'heures d'ensoleillement déclenche une surproduction de mélatonine et ainsi une déficience quant à la sécrétion de sérotonine. C'est ce qui explique la manifestation des symptômes nommés ci-dessus.

### EFFETS SECONDAIRES

A priori, la luminothérapie est dépourvue d'effets secondaires. Cependant, certains inconforts peuvent apparaître en début de traitement, d'où l'importance de bien suivre les directives et de respecter le temps d'exposition suggéré.

### CONTRE-INDICATION

Il est bon de vérifier auprès de son médecin ou pharmacien si l'utilisation de la luminothérapie est conseillée pour soi.

Pour obtenir plus d'information ou pour louer une lampe, contactez une intervenante de l'Éveil au 819-849-3003.



### CULTURE

## LE CERCLE DE FERMIERES SAINT-MARC DE COATICOOK TANT DE SAVOIR À PARTAGER!

Le Cercle de Fermières Saint-Marc fut fondé le 15 janvier 1940. Il compte aujourd'hui une quarantaine de membres actives. C'est une association laïque et apolitique formée de femmes de 14 ans et plus qui sont vouées à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille. De plus, ces femmes aiment transmettre la culture et le patrimoine artisanal, ainsi qu'encourager la créativité, l'originalité, la recherche et le développement des habiletés manuelles. D'ailleurs, les membres du Cercle Saint-Marc aident d'autres œuvres de la communauté telles que les paniers de Noël, le Relais pour la vie, la fondation Mira, les campagnes d'œillet et bien d'autres.

Si vous avez le goût de venir nous rencontrer, vous êtes les bienvenues! Notre salle de tissage comporte cinq métiers à tisser. Pour les ateliers, les cours ou les démonstrations, communiquez avec le cercle. Nos réunions ont lieu au sous-sol de l'église Saint-Edmond le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois à 19 h, sauf en juillet et août.

Au plaisir de vous voir!

Information :

Louise au 819-849-3633

[facebook.com/StMarcdeCoaticook](https://www.facebook.com/StMarcdeCoaticook)

### CULTURE



## LE CLUB PHOTO DE COATICOOK AU SERVICE DE SA POPULATION

Depuis trois mois, les membres du Club participent à la production d'une collection de 15 photos géantes pour valoriser les proches aidants de notre communauté sous la direction du CIUSSS, de l'APPUI, du CAB, de la MRC et de plusieurs autres organismes communautaires collaborateurs et commanditaires. Cette exposition sera présentée au sous-sol de l'église Saint-Thomas-d'Aquin de Compton pour quelques semaines, et dans d'autres villages par la suite.

Les rencontres du Club se tiennent toujours à la polyvalente La Frontalière, le **deuxième mercredi du mois à 19 h**. La session a débuté avec le conférencier François Thinker, photographe animalier de Sherbrooke, au plaisir de tous.

Parmi les autres activités, notons le fameux défi COCO, qui consiste à produire une photo à partir du même objet. Cette année : pâte à modeler pour enfant. Nous devrions en voir de toutes les couleurs!

### CULTURE

## BIENVENUE AUX FERMIERES COATICOOK

Nous amorçons une nouvelle saison, et nous voulons vous inviter à vous joindre à nous.

Le Cercle de Fermières Coaticook est né de la fusion des Cercles Saint-Edmond et Saint-Jean en mai 2017.

Nos mères et grands-mères nous ont transmis différentes techniques que nous souhaitons vous faire connaître à notre tour. Depuis, beaucoup de ces techniques ont été améliorées, mais elles sont encore présentes de nos jours.

Les Fermières se font un devoir de transmettre leurs connaissances.

### ÊTRE MEMBRE D'UN CERCLE DE FERMIERES, C'EST :

- partager des connaissances dans un climat d'entraide et d'amitié;
- exprimer sa créativité en s'initiant à différentes techniques artisanales;
- participer à des œuvres humanitaires;
- recevoir le magazine *L'Actuelle*, qui traite de sujets d'intérêt tels la santé, l'éducation, le développement personnel, l'artisanat, l'art culinaire, etc.

Rendez-vous à notre page Facebook à CFQCoaticook ou écrivez-nous à [cfqcoaticook@hotmail.com](mailto:cfqcoaticook@hotmail.com).

Nos réunions sont le 2<sup>e</sup> mercredi du mois à 18 h 30, au sous-sol de l'église Saint-Edmond de Coaticook.

Vous êtes les bienvenues, on vous attend!



FAMILLE

## PARENT'JASE

Tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30 à la Maison de la famille de la MRC de Coaticook. Gratuit!

Ces rencontres visent à permettre un dialogue égalitaire entre partenaires et parents, à mieux outiller les parents dans leur cheminement parental et personnel et à vivre des expériences positives.

Lors de la rencontre du **27 novembre** prochain, Valérie et notre stagiaire Marjorie animeront un atelier.

Maison de la famille de la MRC de Coaticook  
23, rue Cutting



FAMILLE

## SOIRÉE EN FAMILLE

La Maison de la famille vous invite le **mercredi 28 novembre** à vous joindre à nous pour la Soirée en famille. Congé de préparation de repas! En plus, vous avez la chance de jouer dans le gymnase de l'école Sacré-Cœur.

Souper et divertissements dans le gymnase de l'école Sacré-Coeur à Coaticook. Accès à tout le matériel de sport! Ouvert à tous.

Heure : de 17 h à 19 h

Coût : 20 \$ par famille ou 12 \$ pour les membres de la Maison de la famille (incluant le repas)

Venez vous amuser et passer du bon temps en famille!

N'oubliez pas d'apporter vos espadrilles!



LES CONSEILLERS  
VILLE DE COATICOOK

### VINCENT BROCHU

CONSEILLER ENVIRONNEMENT, FAMILLE ET ÂNÉS

**Siège 1** [v.brochu@coaticook.ca](mailto:v.brochu@coaticook.ca)

Acti-Bus • Comité consultatif d'urbanisme (CCU) • Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de l'environnement • Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC • Comité local du Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC) • Fête du bénévolat • Régie de gestion des déchets solides • Famille et aînés • Ressourcerie

### SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE, COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

**Siège 2** [s.ferland@coaticook.ca](mailto:s.ferland@coaticook.ca)

Comité de sélection du programme Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture • Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook • Corporation de développement communautaire (CDC) et toutes les questions relatives au milieu communautaire • Culture et patrimoine • Fête du bénévolat • Tourisme

### GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

**Siège 3** [g.blouin@coaticook.ca](mailto:g.blouin@coaticook.ca)

Carrefour des loisirs de la MRC • Comité jeunesse • Corporation de gestion de l'aréna Gérard-Couillard • Fête du bénévolat • Loisirs • Société de développement du parc de la Gorge • Société du parc Découverte Nature

### DENIS HÉBERT

CONSEILLER AGRICULTURE ET VOIRIE RURALE

**Siège 4** [d.hebert@coaticook.ca](mailto:d.hebert@coaticook.ca)

CIARC • Dossier agriculture • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Fête du bénévolat • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société de développement du parc de la Gorge • Société du parc Découverte Nature

### GAÉTAN LABELLE

CONSEILLER FINANCES ET HYDRO-COATICOOK

**Siège 5** [g.labelle@coaticook.ca](mailto:g.labelle@coaticook.ca)

Coaticook River Water Power Company • Comité de retraite des employés de la Ville de Coaticook • Comité des finances • Comité local du Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC) • Fête du bénévolat • Hydro-Coaticook • Office municipal d'habitation • Rues Principales

### GUY JUBINVILLE

CONSEILLER SPORTS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Siège 6** [g.jubinville@coaticook.ca](mailto:g.jubinville@coaticook.ca)

Comité consultatif d'urbanisme (CCU) • Comité de sécurité incendie de la MRC de Coaticook • Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de gestion des cours d'eau de la MRC • Comité de sécurité publique de la MRC • Corporation de gestion de l'aréna Gérard-Couillard • Fête du bénévolat • Loisirs • Régie inter-municipale de protection incendie



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

## Rencontre du club de Scrabble Les Mots de gorge

TOUS LES MARDIS ET JEUDIS À 13 H

AINÉS

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

## Café des aînés

CHAQUE SEMAINE

Gratuit (contribution volontaire pour le café)  
Information : Jim Arévalo, 819-849-7011, poste 216.

COMMUNAUTAIRE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

## Campagne des paniers de Noël

JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE

Vous pouvez laisser des denrées alimentaires non périssables au Centre d'action bénévole ou chez les partenaires participants. Pour obtenir un panier de Noël : procurez-vous un formulaire à l'accueil du CAB (23, rue Cutting, Coaticook) et rapportez-le rempli, avec les documents demandés, avant le 7 décembre.



CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK

## Salon des artisans

SAMEDI 24 NOVEMBRE ET DIMANCHE 25 NOVEMBRE DE 10 H À 16 H

Entrée gratuite!



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

## Heure du conte avec Caroline

SAMEDI 24 NOVEMBRE À 10 H 30



AINÉS

MAISON DE LA FAMILLE

## L'audace de prendre pouvoir sur sa vie

LUNDI 3 DÉCEMBRE DE 18 H À 21 H

Groupe de soutien de soir pour proches aidants hommes. Gratuit! Au 23, rue Cutting, Coaticook, 2<sup>e</sup> étage. Inscription et information : Lucie L'Heureux, 819-849-7011, poste 223.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

## Club de lecture

MERCREDI 5 DÉCEMBRE À 13 H 30

COMMUNAUTAIRE

DANS LES RUES DE COATICOOK

## Grande Guignolée des médias

JEUDI 6 DÉCEMBRE DE 6 H À 16 H 30

Des bénévoles recevront vos dons en argent ou en denrées alimentaires non périssables qui serviront à confectionner les paniers de Noël et au service de dépannages alimentaires du Centre d'action bénévole. Pour être bénévole lors de la Grande Guignolée à Coaticook, téléphonez au 819-849-7011, poste 215.



SANTÉ

COMPTON

## Cours de RCR

JEUDI 6 DÉCEMBRE À 18 H

À l'attention des proches aidants de la MRC de Coaticook. Gratuit! Au 6747, route Louis-S.-Saint-Laurent, Compton, porte 4. Inscription et information : Lucie L'Heureux, 819-849-7011, poste 223.

COMMUNAUTAIRE

CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER

## Grande Cuisine collective des fêtes

MARDI 11 DÉCEMBRE À PARTIR DE 12 H

Plages horaires disponibles toutes les 30 minutes et jusqu'à 18 h. Information et inscription jusqu'au 3 décembre : 819-849-7011, poste 201. Places limitées.



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

## Heure du conte « spécial des fêtes » avec Caroline

SAMEDI 15 DÉCEMBRE À 10 H 30

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK

## Noël, l'Odyssée des muses et des chimères

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE À 10 H

Prix courant : 5 \$ • Prix familial : 15 \$





### APPEL DE CANDIDATURES

## PRÉPOSÉ, PRÉPOSÉE À FORFAIT POUR L'ENTRETIEN DE DEUX PATINOIRES

### DESCRIPTION DU MANDAT

Le candidat ou la candidate aura à entretenir deux patinoires de la Ville.

### DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Préparer la patinoire;
- Arroser la patinoire de façon à ce que la glace soit sécuritaire, et ce, dès que la température le permet;
- Faire l'entretien des bâtiments;

- S'assurer que les patinoires sont déneigées en tout temps entre 8 h et 22 h (maximum : 1 cm de neige sur la glace);
- S'assurer que les accès aux chalets des patineurs sont déneigés.

### CRITÈRES D'EMPLOI

- De l'expérience dans l'entretien des patinoires sera considérée;
- Avoir 18 ans ou plus;
- Être disponible de jour, soir et fin de semaine;
- Faire preuve de tact et de courtoisie.

N.B. Les candidats ou candidates retenus ainsi que les personnes remplaçantes devront passer par un processus de vérification des antécédents judiciaires.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à [jy.roy@coaticook.ca](mailto:jy.roy@coaticook.ca) ou par écrit avant le vendredi 30 novembre 2018 à 12 h à l'adresse suivante :

Ville de Coaticook  
77, avenue de la Gravière  
Coaticook (Québec) J1A 3E5

La Ville de Coaticook souscrit au principe d'équité en matière d'emploi.



### APPEL DE CANDIDATURES

## PRÉPOSÉ, PRÉPOSÉE À FORFAIT POUR L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE PATINOIRE DU PARC LAURENCE

### DESCRIPTION DU MANDAT

Le candidat ou la candidate aura à entretenir la patinoire du parc Laurence ainsi qu'à assurer la surveillance durant les heures d'ouverture.

### DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX

- Préparer la patinoire;
- Arroser la patinoire de façon à ce que la glace soit sécuritaire, et ce, dès que la température le permet;
- Surveiller les lieux pendant les heures d'ouverture établies par la Ville;
- Faire l'entretien du bâtiment;
- Faire respecter les règlements municipaux;
- S'assurer que la patinoire est déneigée en tout temps entre 8 h et 22 h (maximum : 1 cm de neige sur la glace);

- S'assurer que l'accès au chalet des patineurs est déneigé;
- Administrer les premiers soins aux personnes blessées et remplir les rapports d'accident.

### HORAIRE DE SURVEILLANCE

Du lundi au vendredi	18 h-22 h
Samedi, dimanche et congés scolaires	13 h-22 h
24 et 31 décembre	Fermeture à 17 h
25 décembre et 1 <sup>er</sup> janvier	Fermé

### CRITÈRES D'EMPLOI

- Posséder de l'expérience dans l'entretien des patinoires (un atout);
- Avoir 20 ans ou plus;
- Être disponible de jour, soir et fin de semaine;
- Avoir suivi une formation (carte valide) en premiers soins est un atout;
- Faire preuve de tact et de courtoisie.

N.B. Les candidats et candidates retenus ainsi que les personnes remplaçantes devront passer par un processus de vérification des antécédents judiciaires.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à [jy.roy@coaticook.ca](mailto:jy.roy@coaticook.ca) ou par écrit avant le vendredi 30 novembre 2018 à 12 h à l'adresse suivante :

Ville de Coaticook  
77, avenue de la Gravière  
Coaticook (Québec) J1A 3E5

La Ville de Coaticook souscrit au principe d'équité en matière d'emploi.



SAINT-HERMÉNÉGILDE

**AVIS PUBLIC**

**CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE**

**AVIS** est, par les présentes, donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Herménégilde sera, en 2019, en vigueur pour son premier exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit être envoyée avant le 30 avril 2019 et remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la Loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de Coaticook  
294, rue Saint-Jacques Nord  
Coaticook (Québec) J1A 2R3

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC de Coaticook et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, le 15 novembre 2018.

Marc-Antoine Lefebvre  
Secrétaire-trésorier



**AVIS PUBLIC**

**CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST**

**AVIS** est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Barnston-Ouest, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2019-2020-2021, a été déposé à mon bureau le 10 septembre 2018, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2019 (au plus tard le 30 avril 2019);
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :  
MRC de Coaticook  
294, rue Saint-Jacques Nord  
Coaticook (Québec) J1A 2R3
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 2-125 de la MRC de Coaticook et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Barnston-Ouest, le 18 septembre 2018.

Sonia Tremblay  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



**AVIS**

**AUX CITOYENS DE LA VILLE DE COATICOOK**

**STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT ENTRE 23 H ET 7 H  
DU 15 NOVEMBRE AU 1<sup>ER</sup> AVRIL INCLUSIVEMENT**

La Ville de Coaticook vous rappelle qu'il est défendu de stationner un véhicule sur un chemin public de la Ville et dans les stationnements municipaux pendant la période hivernale, soit **du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement, de 23 h à 7 h** du matin.

En plus d'être passible d'une amende de 30 \$ plus les frais, le propriétaire ou possesseur de tout véhicule stationné illégalement pourra voir ce véhicule remorqué et remis à ses frais.

Nous comptons sur votre collaboration pour vous conformer à ce règlement municipal.

Merci de votre compréhension.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 novembre 2018.

La greffière,  
Geneviève Dupras



### AVIS PUBLIC

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 12-5 RM460-1 (2018) RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS ET ABROGEANT LES RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS

**AVIS** est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 9 novembre 2018, le conseil municipal adoptait le règlement numéro 12-5 RM460-1 (2018) concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et abrogeant les règlements antérieurs;
- l'objet de celui-ci est d'abroger les règlements antérieurs afin d'introduire des notions réglementaires en lien avec la consommation de cannabis;
- l'original du règlement numéro 12-5 RM460-1 (2018) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 novembre 2018.

La greffière,  
Geneviève Dupras



### AVIS PUBLIC

#### ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2019, 2020 ET 2021

**AVIS** est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- lors d'une assemblée extraordinaire du conseil qui se tiendra le 10 décembre 2018 à 19 h à l'hôtel de ville de Coaticook situé au 150, rue Child à Coaticook, le budget pour l'année 2019 et le programme triennal d'immobilisation pour les années 2019, 2020 et 2021 seront adoptés;
- lors de cette séance, les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 novembre 2018.

La greffière,  
Geneviève Dupras



### AVIS AUX CITOYENS DE LA VILLE DE COATICOOK

#### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS PUBLIC** est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du 10 décembre 2018 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera la demande de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relative à immeuble suivant :

- Propriété située au 125, chemin des Chalets, lot 2935 087, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à régulariser un empiètement dans la bande riveraine pour un agrandissement de la résidence. L'empiètement dérogatoire sera d'environ 30 cm à 1,81 m.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 novembre 2018.

La greffière,  
Geneviève Dupras

**Diversifier  
ses placements  
chez Desjardins,  
c'est possible**

- Simplifiez-vous la vie
- Optimisez votre rendement
- Économisez sur les frais

Communiquez avec votre conseiller  
[desjardins.com/regroupevosplacements](http://desjardins.com/regroupevosplacements)

**Desjardins**  
Gestion de patrimoine



AVIS PUBLIC

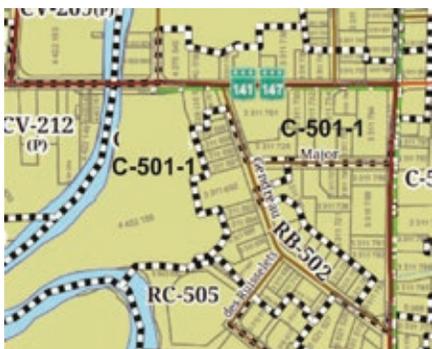
SECONDS PROJETS DE RÈGLEMENT  
NUMÉROS 6-1-62 (2018) ET 6-1-63 (2018) MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE  
DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

**AVIS** est donné que lors d'une séance tenue le 12 novembre 2018, le conseil municipal a adopté les seconds projets de règlement suivants :

- Second projet de règlement numéro 6-1-62 (2018) intitulé «Règlement modifiant le règlement de zonage afin de créer la zone à vocation commerciale numéro C 501-3»;
- Second projet de règlement numéro 6-1-63 (2018) intitulé «Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les résidences de tourisme dans la zone RC-613».

Comme son titre l'indique, le second projet de règlement numéro 6-1-62 (2018) a pour objet de créer la zone commerciale C-501-3, à même une partie de la zone C-501-1 (voir croquis ci-dessous), dans le but de maximiser le rôle commercial de l'emplacement situé en bordure de la rue Main, du côté est de la rivière Coaticook, près du centre-ville. Le projet de règlement détermine également les usages commerciaux autorisés dans la zone C-501-3, soit les salles de spectacle, les bars, les clubs sociaux, les établissements de récréation intérieure, les bureaux, les commerces de services et de vente au détail, les établissements d'hébergement, les commerces de restauration ainsi que les usages commerciaux liés aux véhicules, sous certaines conditions.



DÉLIMITATION DES ZONES AVANT MODIFICATION



DÉLIMITATION DES ZONES APRÈS MODIFICATION

Le second projet de règlement numéro 6-1-63 (2018) a pour objet d'autoriser l'usage «Résidence de tourisme» dans la zone RC-613, laquelle correspond à l'emplacement de l'ancienne usine Belding-Corticelli.

Les dispositions contenues dans ces seconds projets de règlement peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le

règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chap. E 2.2).

Une demande concernant les dispositions visant à créer la zone C-501-3 et à déterminer les usages qui y sont autorisés peut provenir de la zone à laquelle elles s'appliquent (zone C-501-1 telle que délimitée avant modification) et de toute zone contiguë à celle-ci. Elle vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande.



Une demande concernant la disposition visant à autoriser l'usage «Résidence de tourisme» dans la zone RC-613 peut provenir de la zone à laquelle elle s'applique et de toute zone contiguë à celle-ci. Elle vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue à l'hôtel de ville au plus tard le 8<sup>e</sup> jour qui suit la date de publication du présent avis;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Toutes les dispositions des seconds projets qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Toute personne peut consulter les seconds projets de règlement et obtenir les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une telle demande en se présentant à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child à Coaticook durant les heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 novembre 2018.

La greffière,  
Geneviève Dupras



Direction de la publication et coordination :  
Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)  
et Sara Favreau-Perreault

Révision : Le portevoix

Graphisme : Carbone graphique

Impression et distribution : Transcontinental



SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE  
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 67 NOVEMBRE 2018